



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Marchand ponctuel 2026

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Produits qui seront exposés au Marché :

<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>

Adresse postale complète (incluant le code postal) :

Téléphone :

Courriel :

(obligatoire, toute communication et transmission de documents et de factures se fait par courriel)

DATES ET COÛT DE RÉSERVATION

Nous acceptons uniquement les réservations pour les fins de semaine complètes.

Votre kiosque sera situé :

- Dans les espaces extérieurs à l'entrée du Marché (9 pieds linéaires, électricité fournie);
- Ou, selon les disponibilités, dans un espace intérieur (largeur entre 6 et 8 pieds, à confirmer).

Le choix de l'espace loué est à la discrétion de la Coopérative.

Le coût pour une fin de semaine est de 140 \$ + taxes.

La saison 2026 du Marché se déroule du 16 mai au 1 novembre, les samedis et dimanches de 9 h à 16 h. Veuillez indiquer les dates où vous souhaitez être présents:

ENGAGEMENT DES PARTIES

LE MARCHÉ S'ENGAGE À :

- Fournir un espace (à déterminer selon les disponibilités) incluant l'électricité.

L'EXPOSANT S'ENGAGE À :

- **Régler les frais de location du kiosque (140 \$ + taxes) au plus tard le vendredi 15h avant l'événement.** Une facture sera envoyée quelques semaines avant votre venue;
- **Être présent** aux dates mentionnées ci-dessus, de 8 h 45 à 16 h, à moins d'un cas de force majeure, **et être prêt à vendre ses produits dès 9 h chaque jour;**
- **Ne pas démonter son kiosque ou retirer sa marchandise avant 16 h, heure de fermeture officielle du Marché;**
- **Ne pas annuler sa participation moins de 10 jours avant la date réservée, sous peine de devoir acquitter l'intégralité du paiement;**
- Apporter, au besoin, sa table, chaise et autre matériel nécessaire;
- Présenter ses produits en assurant une **présence permanente à son kiosque pendant toute la durée de l'événement;**
- Assumer tous les coûts connexes (par exemple, les assurances - le Marché se dégage de toute responsabilité en cas de perte, vol ou bris de matériel);
- Les entreprises vendant des **produits alimentaires doivent détenir les permis et accréditations nécessaires du MAPAQ et nous en fournir la preuve écrite.**

SIGNATURE

En foi de quoi, j'ai pris connaissance des conditions ci-dessus et je m'engage à les respecter.

En date du : _____

Signature de l'exposant : _____

Veuillez retourner le formulaire dûment complété à : **info@marchegodefroy.com**